Procès-verbal 18/19 – 3

Procès-verbal du Conseil de Ligue – Samedi 10 Février 2019 à 09 h 00

Présents : Cyril BERNAT, Jean-Jacques BRION, Michel CASY, Jean Paul CHILON, François DEMARCHE, Gérard DUTOUR, Benjamin FERRE, Philippe LEBON, Jacques MAUPU, Stéphane OLLIVIER, Jean Luc PACAUD, Thierry QUETARD, André QUIGNON, Morgan REGNIER, Bruno SIMON, Bernard THIBERT.

Invités : Nicolas METAIREAU, Romain BARDIN.

Excusés : Nico ANGENON, Gallien DELAGE, Stéphane DE RYCKE, Adrien DODU, Marie FRANSCISCO, Chantal HARDOUIN, Stéphane LELONG, Florian PHILIPPEAU, François REIGNOUX, Thomas VALLEE.

Avant de commencer cette réunion dont l’ordre du jour a été modifié en raison des obsèques de l’épouse de Daniel VATAN, Bruno SIMON nous fait part de nombreux décès de pongistes ou proches depuis le début de cette année 2019.

\* **1) Adoption du Procès-verbal du Conseil de Ligue du 10 novembre**

Jean Jacques BRION suite aux différents échanges avec Thierry QUETARD donne des précisions sur ses propos tenus lors de cette réunion. Par rapport aux tournois, il fera suivre à Bruno SIMON le texte qu’il souhaite en donnant d’autres précisions pour les modalités d’homologation. Stéphane OLLIVIER propose aussi que l’on puisse étudier des outils internes pour éviter des « doublons » préjudiciables aux organisateurs.

Vote : 15 voix pour

\* **2) Informations du Président**

Le texte est en ligne et André QUIGNON en détaille certains. Avant il souhaite la bienvenue à Benjamin FERRE, Président du TT Joué Lès Tours, qui remplace Gérard VIAL comme délégué du Comité d’Indre et Loire.

Par rapport à la décision de Chantal HARDOUIN de prendre du recul pour la gestion des salariés et à l’intérim assuré par Jean Paul CHILON, celui-ci est confirmé dans sa mission et intégrera le bureau. Cette décision est prise à l’unanimité soit 16 voix (un des membres du conseil étant arrivé entre temps).

Par rapport au CNDS Emploi et la mise en place de l’Agence, nous manquons à ce jour d’information. Y aura-t-il une rétroactivité par rapport à l’embauche d’Hugo BERGER depuis le 2 Janvier ? Si André QUIGNON et Thierry QUETARD ont rencontré Andrew BOTHEROYD à la DRDJSCSCVLL, rien n’a été formalisé car notre interlocuteur ne peut pas s’engager même s’il semblerait que cet axe soit une priorité. Jacques MAUPU, Gérard DUTOUR et Jean Jacques BRION insistent pour que cette demande soit formalisée et enregistrée. Cela sera fait prochainement.

La convention entre la FFTT et notre Ligue a été signée pour le versement du complément de salaire à Nicolas METAIREAU. Le dossier est donc clos !

André QUIGNON donne ensuite lecture d’un courrier qui sera repris lors du point 4 sur les organisations dans lequel il exprime son mécontentement dans la désignation trop tardive des tables pour nos compétitions. Philippe LEBON, interviendra donc ultérieurement.

Il annonce aussi son intention de ne pas se représenter à la fin de son mandat de Président à l’issue de cette olympiade. Comme l’avait rappelé Nico ANGENON il faudra aussi que tous se déterminent car 2020 : c’est demain ! Il faut revoir notre gouvernance. Ce sera abordé aux points 6 et 7 avant de lancer un véritable chantier, car comme le dit Bruno SIMON : il va falloir passer la vitesse supérieure! Cette décision qui avait été déjà annoncée peut impacter le travail de la Ligue et ce, compte tenu de l’implication des élus actuels, s’ils veulent ou non continuer et des éventuels candidats. D’un rapide débat, il ressort que 2020 est une date « charnière » avec de nombreuses échéances et que, selon le candidat élu à la Présidence, les uns et les autres se positionneraient et certains sans ambigüité pour rester ou non!

André Quignon à sollicité une personne pour le remplacer et il attend sa réponse.

**\* 3) Mise en place de Commissions de travail (Procédures administratives, échéanciers, budget ETR et Pôles)**

Depuis le mois de Novembre différentes réunions se mettent en place ou se sont déjà tenues. Ainsi le 31 janvier les techniciens, le personnel administratif ainsi que le Président, le Vice Président délégué et le trésorier se sont réunis pour le budget de l’ETR, le suivi des stages et les pôles. Cette réunion a aussi débouché suite à l’ETR sur un document provisoire qui sera détaillé par Nicolas METAIREAU. Thierry QUETARD sera l’élu référent pour le suivi des stages.

Pour les échéanciers il sera mis en place un groupe de travail après celle du printemps 2019 sur les procédures administratives, car pour l’instant grâce à un suivi assez rigoureux, les échéances des clubs sont réglées assez rapidement sauf demandes précises. Il existe des spécialistes du retard systématique. En revanche une réunion pour la refonte ou la création d’une circulaire administrative est programmée pour Avril. Bruno SIMON doit s’en charger et elle regroupera le Président, la Vice Présidente en charge du pôle administratif, le Secrétaire Général, Jean Paul CHILON, Gérard DUTOUR, les secrétaires administratives des comités et les élus référents desdits comités. Cette circulaire calquée sur celle de la FFTT doit être opérationnelle pour la rentrée de la saison 2019/2020 !

A noter la mise en place d’un groupe de travail pour revoir l’organisation des taches du personnel de la ligue, suite au départ de Martine TRIPIAU en juin 2020. Gérard DUTOUR est candidat dans ce groupe avec Jean Paul CHILON et André QUIGNON. Sont aussi invités, Romain BARDIN et Bruno SIMON.

**\* 4) Point sur les organisations**

La parole est laissée en priorité à Philippe LEBON suite aux différents problèmes rencontrés sur le Loir et Cher lors du Top Régional Détection et au courrier du Président André QUIGNON. Philippe LEBON rappelle qu’il avait alerté le Président pour cette compétition. Il rappelle aussi qu’il n’a pas toujours les réponses demandées dans les temps. Il présente son document qui est commenté. Bruno SIMON s’étonne de voir que Stéphane OLLIVIER a été désigne par la CRA pour une épreuve nationale. Jean Jacques BRION rappelle que pour la Coupe Mixte il faut bien un JA3 et qu’il aurait voulu aussi un Juge Arbitre pour les titres par équipes pour avoir un « chef » et pas que 2 à 3 JA1. Christine MERLIER ne lui avait pas donné satisfaction. Bruno SIMON ajoute que Thomas VALLEE pense la même chose et que pour les titres il faudra penser à ouvrir les droits à Michel CASY pour qu’il puisse créer les rencontres comme cela avait été fait au Pays Courvillois.

Bruno SIMON informe qu’il enverra le tableau des organisations pour que les élus se positionnent comme délégué de Ligue.

André QUIGNON et Bruno SIMON donnent des informations sur la demande pour accueillir deux épreuves européennes en 2022. Depuis notre demande initiale et pour répondre à un courrier de la FFTT nous n’avons pas eu de réponse. Ce dossier a été évoqué par André QUIGNON lors du Conseil Fédéral et notre Président a fait modifier le projet de compte rendu car il n’en faisait pas référence. Michel MARTIN doit reprendre le dossier. Un nouveau mail sera envoyé à la FFTT par le Président QUIGNON, car ici et compte tenu de réunions déjà tenues avec des collectivités, la réponse fédérale est trop tardive.

**\* 5) point des Commissions**

- Secrétariat : Bruno SIMON donne les statistiques du moment qui ne sont pas complètement négatives, car nous devrions être au même niveau que l’an passé. Il n’est plus question de progression. Un comité a atteint dès février son chiffre de l’an passé, l’Indre. Il pourrait dépasser les 1000 licenciés.

On est toujours dans l’attente du lieu et de la date de l’Assemblée Générale 2019 soit le 22 soit le 29 Septembre à Vierzon au Centre des Congrès. Le dossier est en cours et lié à la réception du calendrier fédéral. Il est rappelé aussi que le Conseil de Ligue d’Août sera organisé dans l’Indre et vraisemblablement à Issoudun.

- Trésorerie : Jacques MAUPU donne quelques précisions sur l’état de la trésorerie et des travaux en cours.

- Arbitrage : Philippe LEBON a déjà lancé le sujet quand on été abordés les problèmes des organisations et de tables de J.A. De nombreuses formations sont à venir dans les prochaines semaines. Le suivi des prestations est en cours et un courrier sera transmis.

Jean Paul CHILON fait un résumé du sondage qui a eu un bon succès. Il faut tendre vers une meilleure reconnaissance de l’arbitre pour en avoir suffisamment. Une CREF est programmée et des propositions vont suivre. Benjamin FERRE fait part de son expérience au sein du club du TT JOUE avec une formation de jeunes qui fonctionne bien. A l’escrime les jeunes doivent obligatoirement arbitrer. Il y a un vrai travail à faire envers les parents.

Une remise à niveau est en cours dans les CDA. Une CREF est programmée le 13 avril à Salbris et le 22 Juin est organisée une formation continue de JA 3 avec les nouveaux outils comme le tirage au sort et la gestion des compétitions.

- Corpos : Une réunion s’est tenue à Olivet dernièrement pour préparer les finales régionales. Rien de particulier à signaler si ce n’est la baisse des qualifications corporatives avec – 70 licenciés. On ressent un manque de motivation et d’intérêt lesquels s’accompagnent d’une baisse de financement des C.E..

- Sportive : Il est fait état des coefficients affectés à certaines compétitions et que les jeunes en région centre Val de Loire manquent à l’inverse de certaines ligue de compétitions valorisées. Ce sujet avait été abordé lors du précédent conseil de Ligue. Pour les interclubs il est porté à 0.75. Il est aussi décidé d’attribuer des points à une compétition qui pourrait être programmée pendant un stage. Edith doit étudier ce dossier.

Jean Jacques BRION rappelle la procédure des tournois qui sera applicable dès la saison prochaine

\* Distance de 120 kms au lieu de 150 kms entre deux lieux organisateurs.

\* Les demandes d'homologation ne pourront être formulées qu'après la diffusion (vers le 15 Mai) du calendrier National et Régional de la saison suivante. Ainsi pour la saison 2019 - 2020, les demandes d'homologation ne pourront être formulées qu'à partir du 15 Mai 2019.

\* Le nom du J.A. devra être précisé lors de la demande.

Il rappelle aussi le principe des qualifications aux France des Benjamins et Minimes. Ce n’est plus fonction du quota des ligues mais de la zone. Les avis de la CSF pour ce sujet comme d’autres réformes ou idées de réforme sont en attente de réponse.

Il évoque le cas de Saint Marceau qui a alerté la commission sportive pour la 5° journée qui est programmée les 6 et 7 Avril. Comme l’an passé quand François DEMARCHE avait fait la même remarque il sera envoyé une circulaire précisant les différentes possibilités.

Différents groupes de travail se mettent en place pour étudier le critérium fédéral, qui ne répond plus à toutes les attentes, le championnat féminin pour tendre vers un championnat mixte ou une pyramide moins large. Autant de questions qui seront évoquées dans les semaines prochaines.

- Technique : Nicolas METAIREAU commente le power point qui est en ligne.

Certains points interpellent comme les pôles et notamment le pôle France avec la nouvelle organisation fédérale mais aussi sur le territoire avec un nouveau centre d’hébergement sur Grammont et non plus au TFC. Le cas du pôle France est malgré tout abordé car la DTN va resserrer l’accueil à l’INSEP comme dans les différents pôles. A l’heure actuelle nous manquons néanmoins d’information.

Nicolas METAIREAU commente les différents documents comme le diagnostic, l’harmonisation ou pour tendre vers, les aides et les soutiens, le suivi technique, la détection et toutes ses problématiques et les stages. Le but induit est aussi d’alléger le travail de tous en donnant plus d’ambition à notre ligue. Ce point qui a donné lieu à une présentation et un débat riche est une transition toute trouvée avec les points 6 et 7

**\* 6) La nouvelle gouvernance et le bilan du Séminaire développement**

Romain BARDIN et Nicolas METAIREAU enchainent avec ces deux points de l’ordre du jour qui doivent lancer la nouvelle olympiade et la nouvelle gouvernance. Tous les documents sont en ligne et s’il ne faut pas tout écrire il faut penser l’organisation du tennis de table régionale au service de tous sur tous les territoires. L’idée est d’imaginer une approche différente de la réflexion et du travail ainsi qu’une autre pratique. Ce premier débat ouvre un large chantier pour mettre en place la future réunion des Présidents de Comités, la fin des présentes conventions et le vaste chantier technique, administratif et promotionnel de la prochaine olympiade. Comme le dit ou le répète Jean Jacques BRION ce travail de prospective ne doit pas nous éloigner du quotidien et du fonctionnement basique de nos structures dévouées au développement.

La réunion des Présidents est programmée le 13 Mars. Il est demandé de compléter les documents pour tendre vers une harmonisation et lancer l’opération des clubs référents pour un meilleur rendu sur le terrain.

Fin de la réunion à 12h45

Prochaine réunion du Conseil de Ligue le samedi 11 Mai à 09h30 à Salbris